
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2016

P R O C E S – V E R B A L

L'an Deux Mille Seize, le vendredi onze mars à dix heures, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, dûment convoqué par courrier en date du quatre mars deux mille seize, s'est réuni sous la présidence de M. Thierry VAÏTILINGOM au Centre de Gestion de Saint-Pierre, en vue d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

↳ **Étaient présents:**

- M. Thierry VAÏTILINGOM, Président – Adjoint au Maire de Saint-Louis
- M. Richard NIRLO, 2^{ème} Vice-président – Adjoint au Maire de Sainte-Marie
- M. Joël DAMOUR, 4^{ème} Vice-président – Adjoint au Maire de Saint-Philippe
- M. Dominique ATCHICANON, Adjoint au Maire de Saint-Benoit
- M. François GENLINSO, Conseiller Municipal à la Mairie de Cilaos
- M. Mario MOREAU, Adjoint au Maire de Salazie
- M. Léonus THEMOT, Conseiller Municipal à la Mairie de Saint-Louis
- M. Cyrille MELCHIOR, Vice-Président du TCO
- Mme Marie-Céline CALETY, adjointe au Maire de Trois-Bassins
- M. Robert TUCO, Adjoint au Maire de la Possession
- M. Jean Claude RAMSAMY, Vice-Président à la CIREST

↳ **Étaient représentés :**

- M. Jean-Noël ROBERT, Conseiller Municipal à la Mairie de la Plaine des Palmiste ;
procuration donnée à François GENLINSO
- M. Jean-Fred LAPIERRE, 3^{ème} vice-président – Adjoint au Maire de l'Étang-Salé ;
procuration donnée à M. Robert TUCO
- M. Jean-Claude LACOUTURE, Vice-Président à la C.I.Vi.S ; procuration donnée à M.
Cyrille MELCHIOR
- M. Gilles JEANSON, Adjoint au Mairie de Bras-Panon ; procuration donnée à M. Léonus
THEMOT
- Mme Augustine ROMANO, Adjointe au Maire du Tampon ; procuration donnée à M. Joël
DAMOUR
- Mme Marie-Hélène NAUD-CARPANIN, Adjointe au Maire de Saint-André ; procuration
donnée à M. Jean Claude RAMSAMY
- Mme Mélanie PARVAYE, Adjointe au Maire de l'Étang-Salé ; procuration donnée à M.
Dominique ATCHICANON

↳ **Étaient absents :**

- Mme Viviane MALET, 1^{ère} vice-présidente – Adjointe au Maire de Saint-Pierre
- M. Stéphano DIJOUX, Adjoint au Maire de Saint-Pierre
- M. Michel DENNEMONT, Maire des Aviron
- M. André M'VOULAMA, Adjoint à la Mairie de Sainte-Marie
- M. Christian LANDRY, Adjoint au Maire Saint-Joseph

Affichée le 17 MARS 2016

↳ **Participaient également à la séance :**

- M. Jean-Claude SUROUX, Directeur Général des Services
- M. Gérald DENAGE, Directeur Général Adjoint - Pôle Ressources
- M. Jean-Marie MARTIN, Directeur Général Adjoint – Pôle Santé et Sécurité
- Mme Eve GUERIN, Directrice du Pôle Affaire Juridique - Concours
- M. Antoine TICHON, Directeur du Pôle Statut – Carrière – Emploi
- M. Gwenaël BILLOUDET - Responsable du Service Informatique
- Mme Claudette CHAMMING'S - Directrice des Ressources Humaines
- Mme Claudine PONIN – Retraite
- Mme Eulalie BALZANET – Commande Publique
- Dr Christian MERCIER – Responsable du Direction de la Santé au travail
- M. Claude DUPONT - Directeur du service Handicap et de la Sécurité au travail
- M. Guy Noel SEVRIN - Responsable du service hygiène et sécurité
- Mme Emmanuelle FERARD - Prévention des Risques psycho-sociaux
- Mme Laurence DUFOUR - Service Communication
- Mme Agnès VÉLIA - Assistante de Direction

M. Joël DAMOUR, désigné secrétaire de séance, constate que 18 membres sont présents ou représentés à l'ouverture de la séance. Le Conseil d'Administration étant composé de 23 membres, le quorum est atteint et le Conseil peut alors valablement délibérer.

Le Président propose de passer à l'ordre du jour suivant :

AFFAIRE N°CA/16-03-11/01	Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 27 octobre 2015
AFFAIRE N°CA/16-03-11/02	Rapport d'activités 2015
AFFAIRE N°CA/16-03-11/03	Débat d'Orientations Budgétaires 2016
AFFAIRE N°CA/16-03-11/04	Autorisation donnée au Président du Centre de Gestion à ester en justice (défense devant le tribunal administratif) - requête n° 1501276-2
AFFAIRE N°CA/16-03-11/05	Commission Administrative Paritaire de catégorie B Désignation d'un nouveau membre
AFFAIRE N°CA/16-03-11/06	Ouverture spéciale de crédits – Section investissement 2016
AFFAIRE N°CA/16-03-11/07	Avance de subvention COS-CDG

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 11 MARS 2016

AFFAIRE N°CA/16-03-11/01 : Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 27 octobre 2015

Le Président invite les membres du Conseil d'Administration à prendre connaissance du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 27 octobre 2015.

Le Conseil est appelé à approuver le Procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 octobre 2015.

Décision : Le Conseil d'administration **approuve à l'unanimité**, le Procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 octobre 2015.

AFFAIRE N°CA/16-03-11/02 : Rapport d'activités 2015

L'article 27 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 dispose que le Conseil d'Administration a compétence pour approuver le rapport annuel d'activité préparé par le Président du Centre de gestion.

Ce rapport retrace de manière synthétique l'activité des services et permet d'en rendre compte aux élus. Il est communicable à toute personne en faisant la demande.

Le conseil d'administration est invité à approuver le rapport d'activité pour l'année 2015.

Décision : Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, décide **à l'unanimité d'approuver** le rapport d'activité pour l'année 2015.

AFFAIRE N°CA/16-03-11/03 : Débat d'orientations budgétaires 2016

La loi du 6 février 1992 a étendu aux communes de 3 500 habitants et plus, à leurs établissements publics et aux régions, l'obligation, imposée depuis 1982 aux départements, d'organiser un débat sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant le vote de celui-ci.

Le Débat d'orientations budgétaires (DOB) a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière.

Le Président soumet aux débats les orientations budgétaires définies pour 2016 dans le rapport joint.

Le conseil d'administration est invité à prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires.

Décision : Le conseil d'administration **prend acte** de la tenue du débat d'orientations budgétaires.

AFFAIRE N°CA/16-03-11/04 : Autorisation donnée au Président du Centre de Gestion à ester en justice (défense devant le tribunal administratif) - requête n° 1501276-2

Le Président informe le conseil que, par lettre du 04 janvier 2016, M. le Secrétaire greffier en chef du tribunal administratif de La Réunion a transmis au Centre de Gestion la requête n° 1501276-2 introduite par Monsieur Jean-Pierre LALLEMAND contre le CCAS de Saint-Pierre visant à

l'annulation de la décision du Président du CCAS de Saint-Pierre du 25 novembre 2015 refusant de le nommer administrateur territorial à compter du mois de septembre 2007.

La requête a été également adressée au Président du Centre de Gestion au titre de défendeur.

Aussi, vu les articles 27 et 28 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, le conseil d'Administration est invité à autoriser le Président à ester en justice pour défendre les intérêts du Centre de gestion dans la requête n° 1501276-2 introduite par Monsieur Jean-Pierre LALLEMAND.

Décision : Le Conseil d'Administration **décide à l'unanimité** d'autoriser le Président à ester en justice pour défendre les intérêts du Centre de gestion dans la requête n° 1501276-2 introduite par Monsieur Jean-Pierre LALLEMAND.

AFFAIRE N°CA/16-03-11/05 : Commission Administrative Paritaire de catégorie B – Désignation d'un nouveau membre

Monsieur Gérard LEPINAY a été désigné en qualité de membre titulaire au sein du collège des représentants des élus. Or, celui-ci occupait auparavant un siège de représentant suppléant. Ce siège étant donc désormais vacant, il convient d'y pourvoir en désignant un nouveau représentant des élus.

Il est proposé au Conseil de pourvoir au remplacement de Monsieur LEPINAY par la désignation de Monsieur Guy PAYET, élu à la Mairie de L'Étang-Salé, afin de conserver la représentation de cette commune.

Décision : Le Conseil d'Administration **décide à l'unanimité** de désigner Monsieur Guy PAYET en qualité de membre suppléant au sein du collège des représentants des élus pour la commission administrative paritaire de catégorie B.

AFFAIRE N°CA/16-03-11/06 : Ouverture spéciales de crédits – Section investissement 2016

Aux termes de l'article L1612 - 1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) l'exécutif de la collectivité territoriale peut engager, liquider et mandater sur l'exercice 2016 des dépenses nouvelles d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'exercice 2015 (hors Restes à Réaliser) en attendant l'adoption du budget primitif 2016.

Ceci exposé, il est proposé à l'Assemblée d'ouvrir par délibération spéciale les crédits suivants :

I – Budget principal

Chapitre	Inscriptions pour 2015	Ouvertures spéciales de crédits pour 2016
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	111 000,00	27 750, 00
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	1 394 700,00	348 675,00
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	2 269 253,70	567 313,42
Total	3 774 953,70	943 738,42

Décision : Le Conseil **décide à l'unanimité** d'ouvrir par délibération spéciale les crédits pour l'année 2016 comme proposés dans le tableau ci-dessus.

AFFAIRE N°CA/16-03-11/07 : Avance de subvention COS-CDG

Le Président informe l'assemblée que le COS CDG doit bénéficier d'une avance sur subvention afin d'être en mesure de lancer son programme d'actions.

Afin d'éviter tous risques de rupture de trésorerie, dans l'attente du vote du budget de l'établissement, le Président propose une avance sur subvention au titre de l'année 2016, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Association	Montant de l'avance
COS CDG	14 000 €

Le Président précise que cette avance est déductible de la subvention qui sera allouée lors du vote du budget principal.

Ceci exposé, il est demandé à l'assemblée :

- d'approuver le montant de l'avance à verser au COS CDG ;
- d'imputer la dépense au chapitre 65 ;
- et d'autoriser le Président, ou à défaut le Vice-Président délégué aux finances, à signer tous les actes afférents à cette affaire.

Décision : Le Conseil décide à l'unanimité :

- d'approuver le montant de l'avance à verser au COS CDG ;
- d'imputer la dépense au chapitre 65 ;
- et d'autoriser le Président, ou à défaut le Vice-Président délégué aux finances, à signer tous les actes afférents à cette affaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **11 h 00**.

Le secrétaire de Séance



Joël DAMOUR



Le Président



Thierry VAÏLINGOM

Accusé de réception en préfecture
974-289740128-20160311-PV-CA-110316-
DE
Date de télétransmission : 17/03/2016
Date de réception préfecture : 17/03/2016